



ABCdaire
de l'éducation financière

Comment bien utiliser votre carte bancaire ?

Sommaire

01	A quoi sert une carte bancaire ?	04
02	Quels sont les types de cartes bancaires qu'une banque peut me proposer ?	06
03	Quand puis-je obtenir une carte bancaire ?	10
04	Comment puis-je obtenir une carte bancaire ?	12
05	Comment vais-je recevoir ma carte bancaire ?	14
06	Combien me coûte une carte bancaire ?	16
07	Comment puis-je payer avec une carte bancaire ?	18
08	Et si je me trompe de code secret ?	20
09	Dois-je prendre des précautions quand j'utilise ma carte bancaire ?	22
10	Qu'est-ce que le paiement sans contact ?	24
11	Y a-t-il une limite à l'utilisation de ma carte bancaire ?	26
12	Puis-je payer dans le monde entier avec ma carte bancaire ?	28
13	Que faire en cas de vol/perte de ma carte bancaire ?	30

01

A quoi sert une carte bancaire ?

Une carte bancaire permet d'effectuer des paiements ou de retirer des espèces

La carte bancaire est un moyen de paiement lié à un compte courant, qui permet :



de retirer des espèces aux distributeurs de billets



d'effectuer des paiements auprès de commerçants ou sur internet



de consulter le solde du compte bancaire

02

Quels sont les types de cartes bancaires qu'une banque peut me proposer ?

La banque peut me proposer différents types de cartes bancaires : la carte de débit et la carte de crédit

La Carte de débit permet :



de retirer des espèces aux distributeurs de billets au Luxembourg et en Europe



de payer ses achats au Luxembourg et en Europe



de consulter le solde du compte courant

Elle est à débit immédiat ce qui signifie que les opérations effectuées sont immédiatement débitées du compte bancaire lié à la carte.

A la différence de la carte de crédit, elle ne permet pas d'effectuer ses achats sur internet et n'est pas assortie d'assurances ou de mécanisme d'assistance.



La Carte de crédit permet :



de payer ses achats au Luxembourg et dans le monde



d'effectuer ses achats sur Internet



de retirer des espèces aux distributeurs de billets au Luxembourg et dans le monde

A la différence d'une carte de débit, la carte de crédit est en principe à débit différé, c'est-à-dire que les opérations ne sont pas débitées immédiatement du compte courant, mais débitées à une date ultérieure (par exemple en fin de mois).

Vous recevrez un relevé de compte qui reprend toutes les opérations effectuées chronologiquement.



Attention : afin d'éviter les tentatives de fraude, veuillez à vérifier que les opérations mentionnées sur le relevé sont bien celles que vous avez effectuées.

03

Quand puis-je obtenir une carte bancaire ?

En principe à l'ouverture d'un compte courant

Une carte bancaire nécessite l'ouverture d'un compte courant.

Elle est en principe proposée par la banque lors de l'ouverture de celui-ci. Son obtention peut aussi être demandée ultérieurement.

La mise à disposition d'une carte bancaire n'est cependant pas obligatoire et peut être refusée par le client.

Pour un compte courant, il est possible d'avoir une carte de débit et une carte de crédit, ce qui permet d'utiliser l'une ou l'autre de ces cartes en fonction du type d'opérations envisagées.

Les enfants, à partir de l'âge de 12 ans peuvent obtenir une carte de débit.

04

Comment puis-je obtenir une carte bancaire ?

Il convient de s'adresser à sa banque pour en demander l'obtention



Vous devrez contacter votre banque pour obtenir une carte bancaire et pour déterminer quel type de carte(s) bancaire(s) est le plus adapté à vos besoins



La banque vous remettra les tarifs applicables aux cartes bancaires qui vous sont proposées



Un contrat portant sur l'utilisation de ces cartes bancaires devra être signé avec la banque



Il est recommandé de lire attentivement ces documents et de bien les conserver afin de savoir quelles sont les modalités d'utilisation des cartes bancaires en question.

05

Comment vais-je recevoir ma carte bancaire ?

En principe, par courrier postal



Une fois le contrat conclu et la carte bancaire commandée, celle-ci vous sera en principe envoyée par courrier postal



Votre code secret vous sera fourni par courrier séparé



Pour certaines cartes, une activation est nécessaire par un retrait auprès d'un distributeur de billets ou par un paiement effectué auprès d'un commerçant

06

Combien me coûte une carte bancaire ?

Cela dépendra du type de carte bancaire et de la banque qui la met à disposition



Le coût de la carte bancaire varie suivant le type de cartes, les modalités d'utilisation et les services offerts.

Ainsi le coût d'une carte de crédit est en principe plus élevée que celui d'une carte de débit, car elle peut être assortie de nombreux services additionnels (par ex : plafond d'utilisation plus élevé, possibilité de paiement sécurisé sur Internet, assurance et assistance,...).



07

Comment puis-je payer avec une carte bancaire ?

En principe, vous devrez composer votre code secret afin de valider le paiement de votre opération



Pour effectuer un paiement par carte bancaire, il conviendra d'insérer votre carte dans le terminal de paiement que le commerçant vous présentera en vue de procéder au paiement et de composer votre code secret, à l'abri des regards. Une fois le code validé, le paiement de l'opération sera effectué



Dans certains pays, pour des paiements par carte de crédit, au lieu de composer votre code secret, vous serez amené à signer le justificatif de paiement émis par le terminal de paiement du commerçant



Le paiement sans contact par carte bancaire se généralise également comme méthode de paiement

08

Et si je me trompe de code secret ?

Après trois erreurs consécutives de saisie de code, la carte bancaire est bloquée



Lorsque vous vous trompez trois fois de suite de code secret, la carte bancaire sera bloquée lorsqu'il s'agit d'un paiement auprès d'un commerçant ou « avalée » par le distributeur de billets, pour des raisons de sécurité.

Vous devrez contacter votre banque pour demander le déblocage de la carte ou sa restitution, le cas échéant.

Certaines banques pourront néanmoins vous fournir une nouvelle carte afin de s'assurer que la sécurité de ce moyen de paiement demeure préservée.



09

Dois-je prendre des précautions quand j'utilise ma carte bancaire ?

Il est important de conserver en sécurité vos cartes et vos codes secrets

Votre carte bancaire est un moyen de paiement qui vous est mis personnellement à disposition par la banque. Conservez-la avec précaution et ne la confiez à personne car son usage est strictement personnel.

De même, votre code secret ne doit pas être partagé avec d'autres personnes, même avec un proche, et ce, pour des raisons de sécurité.

En cas d'oubli de votre code secret, vous devrez contacter votre banque, qui vous fournira un nouveau code.



10

Qu'est-ce que le paiement sans contact ?

Il s'agit d'une méthode de paiement où vous n'avez pas à insérer votre carte bancaire dans le terminal

Il vous suffit d'approcher votre carte du terminal de paiement.

La carte et le terminal de paiement sont « sans contact » s'ils affichent le pictogramme suivant :



Au Luxembourg, aucun code secret vous sera demandé pour les opérations inférieures à 25 €. Au-delà de ce montant, même si le paiement est sans contact, il vous sera demandé de composer votre code secret afin de valider l'opération en question.



11

Y a-t-il une limite à l'utilisation de ma carte bancaire ?

Habituellement, il y a toujours des limites d'utilisation

Les cartes bancaires, aussi bien de débit que de crédit, sont assorties de plafonds (c'est-à-dire de limites) de retraits et de paiements (par nature d'opérations ou par montant et sur une période déterminée).

Ces plafonds varient en fonction des cartes et vous seront communiqués par la banque lors de la conclusion du contrat de mise à disposition. Vous pouvez aussi les consulter sur le site internet de la banque ou via votre application mobile.

Ce plafond peut être adapté sur demande.



Attention : votre opération peut être refusée si vous n'avez pas suffisamment d'argent sur votre compte.



12

Puis-je payer dans le monde entier avec ma carte bancaire ?

Cela dépend des cartes bancaires à votre disposition et des pays concernés.



En principe en Europe, toutes les cartes de crédit et de débit sont acceptées ; vous ne devriez dès lors pas rencontrer de difficultés lors de leur utilisation.



En cas de déplacements hors de l'Europe, il convient de se renseigner auprès de votre banque afin de connaître les modalités de fonctionnement de votre carte bancaire dans les pays concernés par votre déplacement.

Les cartes de crédit permettent ainsi de réaliser des opérations hors de l'Europe (à la différence des cartes de débit) mais à des tarifs qui peuvent être différents de ceux pratiqués habituellement.

13

Que faire en cas de vol/perte de ma carte bancaire ?


Faire opposition le plus rapidement possible ; c'est-à-dire bloquer l'utilisation de votre carte bancaire !

Ce service concerne TOUTES les cartes bancaires, de TOUTES les banques à Luxembourg.

Dans les 24h, déclarez la perte ou le vol à la police. En effet, le rapport de police vous sera utile dans vos démarches auprès de la banque.

Vous devrez également recontacter votre banque afin d'obtenir une nouvelle carte bancaire en vue du remplacement de celle que vous venez de faire annuler.

Certaines banques proposent aussi un service de blocage temporaire de carte bancaire via leur application mobile.

 **En cas de vol, de perte ou d'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire vous devez contacter le plus rapidement possible SIX PAYMENT SERVICES au numéro suivant +352 49 10 10 (ce numéro est joignable 24h/24 et 7j/7) afin de bloquer l'utilisation de votre carte bancaire.**



Date de publication : 2019

Contact : info@suen.lu

**Cette série de publications est éditée par la Fondation
ABBL pour l'éducation financière en collaboration avec
la Chambre du Commerce.**

